



Wallonie

Commune de Ferrières

Dossier n° : PU/2019/39

URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur JANSEN Steven, Langveldstraat 16 à 3500 HASSELT.

Le terrain concerné est situé Route d'Izier, n° 2 à 4190 VIEUXVILLE, et est cadastré Vieuxville (2) section A, n° 1133L.

Le projet consiste en la régularisation de la transformation d'un chalet, et présente les caractéristiques suivantes :

Dérogation au plan de secteur de HUY – WAREMME – bien situé en zone agricole.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : *Place de Chablis, n° 21 à 4190 FERRIERES*, les jours ouvrables de 8h00 à 12h00.

Pour les consultations un jour ouvrable de 16h00 à 20h00 ou le samedi matin, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de M. Vincent COURTOIS, téléphone : 086/40.99.58, mail : vincent.courtois@commune-ferrieres.be

L'enquête publique est ouverte le 28 août 2019 et clôturée le 13 septembre 2019

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de Chablis, n° 21 à 4190 FERRIERES ,
- par télécopie au numéro : 086/40.99.65,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : vincent.courtois@commune-ferrieres.be
- remises à M. Vincent COURTOIS, dont le bureau se trouve Place de Chablis n° 21 à 4190 FERRIERES

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : « *Enquête publique JANSEN* ».

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de M. Vincent COURTOIS, ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Place de Chablis, n° 21 à 4190 FERRIERES, le 13 septembre 2019, à 10h00.

Affichage le 21 août 2019.